

## FACULTE DE DROIT D'ECONOMIE ET DE GESTION

CONSEIL du 4 mai 2005

Etaient présents :

Parmi les membres du collège A :

Mme Kartchevsky, MM. Defossez, Starzenski

Parmi les membres du collège B:

Mme Morgand,  
MM., Bonduelle, Hanna, Jenny, Loquet, Sauvage

Parmi les personnalités extérieures :

Mme Houssier  
MM De Belleville, Darras, Delcourt, Guillemot, Mas, Pierangeli,

Parmi les étudiants :

Collège Licence : Melles Forconi, Fournier Zribi, Steffe  
Collège Master : Melle Marsail, M. Blanchart

Parmi les membres du collège AITOS

Mme Baspeyras,  
Mme Neveu

Parmi les Membres de Droit

M. Bricout 1<sup>er</sup> Vice-Président  
M. Despres, Secrétaire général

Avaient donné pouvoir :

M le Sous Préfet et M. Bouvier à M. Pierangeli  
M. Fertik à M. Mas  
Melle Brasselet à M. Steffe  
Melle Eibich à Melle Fournier  
Melle Fartek à M. Blanchart  
Melle Bienfait à Melle Marsail

Excusé :

M. l'Agent Comptable

Invitée:

Mme Li Crapi

Monsieur Pierangeli, Président du Conseil constatant que le quorum est atteint, remercie MM Bricout et Despres de leur présence et ouvre la séance par le premier point de l'ordre du jour, qui consiste en l'approbation du compte rendu du dernier conseil, en date du 2 décembre 2004.

Le compte rendu approuvé à l'unanimité, M. Pierangeli passe au second point de l'ordre du jour, à savoir l'élection du Directeur de la faculté de Droit.

Trois candidats se présentent :

Mme Morgand, ancien doyen en exercice, MCF en droit privé  
M. Bonduelle, MCF en droit public en poste à la FDEG  
M. Loquet, MCF en droit public, également en poste à la FDEG

Après avoir rappelé les règles du scrutin, M. Pierangeli Président du Conseil, invite les candidats à se présenter dans l'ordre alphabétique et propose un temps de parole de cinq minutes.

Monsieur Bonduelle indique que la priorité pour lui est la remise en question de l'offre de formation des Masters. Il ne s'agit pas de tout détruire, mais il faut aller au delà du simple ajustement. Un point financier sera nécessaire pour évaluer les possibilités. Il faut également envisager une collaboration ou un partenariat avec d'autres universités. De nouvelles pistes doivent pouvoir être proposées comme un Master professionnel des contrats et conventions publics qui n'existe pas dans le grand nord. L'essentiel étant de veiller à la

complémentarité avec les Masters voisins. Par ailleurs, il faut envisager une formation juridique qui colle à l'identité de cette université.

Côté recherche, il faut revoir la finalité et le fonctionnement de l'I.D.P. qui ne doit pas être la juxtaposition de démarches individuelles. Il faut un projet de collaboration avec les labos voisins, réorienter les équipes.

L'Economie autre branche de la faculté doit se poser la question de sa place dans l'université.

Le DEUST assistant juridique doit pouvoir quant à lui déboucher sur une licence professionnelle tout en sachant qu'il existe une licence de ce type à Douai. Il faut donc savoir comment nous pouvons nous positionner à Valenciennes. Des réunions de bilans devront se tenir avec les enseignants et les Aitos à la fin de chaque semestre. Nous devons aussi développer le partenariat avec les professionnels et instaurer une logistique des stages en M2. En bref, il faut oser, développer nos initiatives, retrouver un élan collectif.

Monsieur Loquet prend la parole à son tour et se présente. Il indique qu'il a développé une filière d'économie solidaire sur trois formations : le MASTER, le DEUST et la Licence. Il est juriste et appartient à cette faculté depuis 1983. Son centre d'intérêt c'est le droit de la cohésion sociale. Il pratique l'alternance, le suivi de stage, la mise à niveau. Cela demande du temps et des moyens. Son projet pour la faculté tient en quatre parties : d'abord le cœur de cible qui est le droit et l'économie ; la diversification ensuite qui génère des revenus et la professionnalisation qui explique la création des MASTERS. La dynamique des stages est une priorité. La réforme des MASTERS également mais peut-être pas aussi radicale. La recherche enfin, car c'est l'enjeu pour demain, de nouveaux champs d'investigation existent.

Comment y parvenir ? avec des collègues qui s'engagent et les AITOS également. Il faut aider les étudiants. Nous avons un rôle d'animation et d'impulsion La principale difficulté est d'ordre financier mais des possibilités de ressources existent en termes de réseau et de communication développées depuis 10 ans grâce à la région.

Mme Morgand prend la parole, se présente également en rappelant qu'elle enseigne à la FDEG et à l'IAE le droit de la famille, le droit du travail et la médiation civile. Elle est responsable pédagogique du premier cycle a mis en place le tutorat. Elue au CA et au CS de l'UVHC, membre du conseil de la FDEG elle est devenue doyen en avril 2000. Mme Morgand rappelle qu'à son arrivée elle a dû monter le plan quadriennal et faire le bilan des 5 ans précédents. Pour la période 2002-2006 la FDEG a obtenu le DEUST assistant juridique, la création d'un DESS fiscaliste international commun avec l'I.A.E. En cours de contrat, la FDEG a dû bâtir la réforme LMD. La Licence de droit a été revue, l'économie a mis l'accent sur la professionnalisation. A la demande de l'Université il n'y a pas eu de MASTER spécifique.

Le cycle MASTER en droit a été construit et l'objectif atteint : ce cycle a été maintenu, ce qui n'était pas gagné.

Le MASTER justice et médiation est apparu et Mme Morgand remercie M.Pierangeli qui l'a beaucoup aidée.

Le personnel administratif a subi cette réforme de plein fouet. La tâche n'a pas été facile, les enseignants ont dû s'adapter.

Pour l'avenir, l'idée est de reconduire dans les grandes lignes le cycle MASTER.

Il faut consolider l'existant mais aussi évoluer et s'inscrire dans les projets de l'Université

IL faut développer les formations à l'international, créer une Licence professionnelle dans le domaine de la sécurité ou du droit des assurances.

Il faut développer des thèmes ou des pôles transversaux. La professionnalisation est l'objectif numéro un, grâce à un renforcement des liens avec les professionnels.

Les déclarations des candidats étant achevées, Monsieur Pierangeli propose de passer au vote à bulletins secrets.

La majorité absolue au deux premiers tour est de 17 voix

**Premier tour :**

Alexandre Bonduelle : 13 voix

Patrick Loquet : 9 voix

Viviane Morgand : 8 voix

Bulletins Blancs : 1

Aucun candidat ne se désiste à l'issue du premier tour de scrutin

**Second tour :**

Alexandre Bonduelle : 13 voix

Patrick Loquet : 8 voix

Viviane Morgand : 9 voix

Bulletins Blancs : 1

**Troisième tour :**

Alexandre Bonduelle : 14 voix

Patrick Loquet : 4 voix

Viviane Morgand : 11 voix

Bulletins Blancs : 2

Monsieur Bonduelle est élu au troisième tour à la majorité relative.

Monsieur Bricout remercie Mme Morgand pour le travail accompli et félicite Monsieur Bonduelle pour son excellent programme pour le futur ;

Il déclare qu'il faut travailler ensemble par delà les amertumes et fédérer les énergies. La FDEG est fragile, c'est une structure qui ne peut fonctionner que dans une dynamique. IL ajoute qu'il n'y aura de MASTER que si il y a un adossement à la recherche. IL faut travailler pour les étudiants, c'est cela la vraie motivation au cœur du métier d'enseignant.

Monsieur Blanchart s'adresse aux membres du conseil au nom de tous les étudiants. Il formule une remarque et un vœu : Depuis quelques mois la Faculté était le théâtre de tensions. Cette mauvaise ambiance, les étudiants la sanctionnent en partant étudier ailleurs. Monsieur Blanchart dit qu'il a été séduit par tous les programmes et qu'il invite le nouveau doyen à respecter ses engagements. C'est son vœu pour les générations futures, car il estime que si la FDEG ne réussit pas à aller vers le monde des professionnels, M1 et M2 sont en danger. C'est l'origine du diplôme qui fait sa valeur, le rayonnement de la FDEG est important, il appartient au nouveau doyen de poursuivre l'effort.

Monsieur Bonduelle répond qu'il a entendu le message et qu'il reverra les étudiants pour travailler ensemble

Le troisième point de l'ordre du jour est l'élection du Président du Conseil.

Monsieur Pierangeli est le seul candidat. Il se présente et rappelle son soutien à la FDEG.

Il est procédé au vote

26 voix pour

5 blancs

Monsieur Pierangeli est réelu Président du Conseil de la Faculté de Droit.

Monsieur Darras candidat à la vice présidence est réelu à l'unanimité.

L'Approbation du Compte Financier et d'une DBM qui constituaient le dernier point de l'ordre du jour sont abordées.

Monsieur Defossez ne souhaitant pas faire de commentaire, Monsieur Despres rappelle que ce compte et cette DBM ont déjà été approuvés par le CA de l'UVHC. Par conséquent, Monsieur Pierangeli décide de mettre aux voix l'approbation du compte financier et de la DBM.

Ils sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h30